

Zeitschrift: L'exploitée : organe des femmes travaillant dans les usines, les ateliers et les ménages
Band: 1 (1907-1908)
Heft: 8

Artikel: Une chemisière de Paris
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-349347>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 11.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Que celui qui revient sain et sauf s'en félicite! Que les croque-morts aient de la besogne et les médecins de l'armée de même!

Il n'y a rien qui ait aussi soif de sang que la gorge d'un guerrier portant l'uniforme de la santé militaire (!!!).

Ce sont eux qui devraient porter le col rouge et non les autres. Leur blason est le coquelicot rouge sur un fond de bluets! »

Responsable pour la traduction littérale du *Tagesanzeiger*, de Zurich, du *Tagblatt*, de Soleure, etc., etc.

M. FAAS.

« Bénéficiaire d'impunité toutes les personnes qui, au moment de l'acte punissable (excitation au crime), se trouvent en état d'incapacité (folie, démence, etc.) »

INJUSTICE SOCIALE

Sept heures du matin ont frappé; il faut franchir le seuil du bureau, reprendre son travail journalier interrompu la veille.

Les uns après les autres, les ouvriers viennent se placer devant leur établi avec zèle et entrain.

Dès les premières heures de la matinée, les employés du dehors apportent leur besogne terminée. Je les reçois avec plaisir à un guichet donnant dans le corridor de la fabrique. Parfois c'est aussi des clients qui s'y présentent, désirant faire un achat de quelque marchandise.

J'ai souvent l'occasion de me rendre chez les ouvriers travaillant à domicile. C'est une mission que je remplis volontiers, mais qui, malheureusement, me cause de la peine lorsque je constate les salaires très minimes des ouvriers non syndiqués. Il m'a été rapporté que certain genre d'ouvrage leur avait été baissé, et cela d'une manière très sensible. Et le même travail qui se paie un tel prix dans une fabrique, l'est beaucoup moins dans une autre. Pourquoi cela?

Profonde injustice, à laquelle l'organisation seule peut remédier.

Combien plus il est agréable de voir venir des ouvriers syndiqués, avec tarif en main, pour réclamer à bon droit le prix convenable de leur travail, me disant qu'il leur est interdit de le livrer en dessous.

Il est d'une nécessité absolue que tous les ouvriers et ouvrières de n'importe quel corps de métier se solidarisent et se syndiquent entre eux; ceci en vue d'augmenter et de maintenir les prix à une base plus élevée et normale. Il y a d'ailleurs trop longtemps déjà que les différentes branches de métier ont eu à subir des baisses déplorables; ce n'est donc que juste et équitable qu'elles reprennent des prix plus élevés. Au cas contraire, la classe des prolétaires ne tarderait pas à tomber dans la plus noire des misères, et continuerait à être la victime de plus grandes injustices encore.

Une employée de bureau.

Quand on attend son heure, on est sûr de ne jamais l'entendre sonner.

Edouard Rod.

Une chemisière de Paris gagne 2 fr. par jour. Voici comment l'une d'elles arrive à boucler son budget :

Loyer.....	160 fr.
2 robes à 10 fr.....	20 »
4 paires chaussures à 5 fr.....	20 »
2 chapeaux à 3 fr.....	6 »
3 paires de bas à 1 fr.....	3 »
2 camisoles à 2 fr.....	4 »
Draps.....	3 »
4 mouchoirs à 0 fr. 50.....	2 »
Eclairage.....	10 »
Chauffage.....	12 »
Etrennes à la concierge.....	5 »
2 petits tabliers noirs.....	3 »
Un jupon.....	2 »

Total... 250 fr.

Il lui reste donc 350 fr. soit 0 fr. 95 par jour, qu'elle emploie ainsi :

Une livre de pain.....	Fr. 0.20
Lait.....	» 0.10
1 omelette.....	» 0.25
Vin.....	» 0.10
Charbon.....	» 0.05
Légumes.....	» 0.15
Beurre.....	» 0.10

(Authentique.)

Fr. 0.95

DANS LES ORGANISATIONS

Fédération ouvrière des aiguilles.

La Chaux-de-Fonds. — Les camarades en retard dans le paiement de leurs cotisations sont priés de faire un petit effort pour se libérer pour la fin de l'année; ceux auxquels cela serait impossible doivent prendre des engagements pour exécuter des versements réguliers et cela jusqu'à la liquidation de leur dû. Quant aux camarades qui y mettraient de la mauvaise volonté, nous serons obligés de les signaler à l'assemblée générale et dans le journal. Les plus arriérés ont été avertis par lettre et ont pris des engagements.

Chez les femmes, la *propagande* se poursuit; il ne reste que quelques ouvrières de la fabrique Schmidt qui sont restées en dehors de l'organisation; espérons qu'elles reviendront à de meilleurs sentiments. Il faut que l'organisation soit complète à la fin de l'année.

A cette date nous espérons aussi arriver à quelque chose pour les hommes. Au moment où paraîtront ces lignes, ils auront déjà été convoqués pour discuter leur convention. Camarades, redoublons d'efforts et que notre organisation devienne inébranlable.

Le Comité.

Boîte aux lettres de la rédaction.

A toutes celles qui ont écrit. — Mais, chères camarades, il ne faut pas chercher des moyens quand c'est trop tard. Nous sommes toutes d'accord pour constater que l'avortement est un fait social qui, dans la société actuelle, s'impose souvent comme une inévitable nécessité. Mais je ne puis les faire et je ne connais personne qui brave la loi sans se faire payer cher, et nous toutes sommes pauvres.

Il faut prévenir la grossesse par des moyens anticonceptionnels que je puis indiquer. Mais il ne faut pas attendre, pour me demander ces moyens, qu'un malheur soit arrivé.

M. F.

Lausanne (Etraz 23). — Imprimerie des Unions ouvrières, à base communiste.